

29^e
édition

SANTÉ
MENTALE
parentalité
et enfance

Santé
Mentale
et troubles
psychiques

2008

12 - 25
mars 2018



Informations
Expos
Associations

INFO
2018

N° Vert 0 800 800 579
Toutes les infos sur vaucluse.fr

 @departementvaucluse



Psychiques ou mentales...

La santé mentale est «un état de bien-être permettant à chacun de reconnaître ses propres capacités, de se réaliser, de surmonter les tensions normales de la vie, d'accomplir un travail productif et fructueux et de contribuer à la vie de sa communauté» (définition de l'OMS).

« Les pays européens (commission européenne de l'Union européenne et conférence ministérielle européenne de l'OMS (2006) distinguent la santé mentale « positive », notion proche de celle du « bien-être » et la santé mentale « négative » qui regroupe d'une part la détresse psychologique témoignant d'une souffrance psychique plus ou moins importante et, d'autre part, les troubles mentaux.



La souffrance psychique est un état de mal-être qui n'est pas forcément révélateur d'une pathologie ou d'un trouble mental. C'est la mesure de son degré d'intensité, sa permanence et sa durée ainsi que ses conséquences qui peuvent conduire à la nécessité d'une prise en charge sanitaire.

Les troubles mentaux sont plus ou moins sévères, de durée variable et peuvent entraîner une situation de handicap psychique. Ils relèvent d'une prise en charge médicale. Les pathologies mentales ou psychiatriques font référence à des classifications diagnostiques internationales correspondant à des ensembles de troubles mentaux (symptômes) et de critères spécifiques.

La souffrance psychique et les troubles mentaux ne sont donc pas des notions exclusives l'une de l'autre. »

www.santementale.fr

Cette année, le thème de la SISM 2018 est
« **Santé mentale, parentalité et enfance** »

Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale sont un moment privilégié pour réaliser des actions de promotion de la santé mentale.

« SANTE MENTALE : PARENTALITE ET ENFANCE »

«Le bien être, c'est être bien. C'est un droit et un devoir, envers soi, envers les autres, dès le plus jeune âge»¹. La question du bien-être et de la préservation d'une bonne santé mentale tout au long de sa vie se pose très tôt.

« Environ 20% des enfants et des adolescents dans le monde présentent des troubles ou des problèmes mentaux. Dans la moitié des cas, les troubles mentaux² se déclarent avant l'âge de 14 ans. Ils figurent parmi les principales causes d'incapacité chez les jeunes dans le monde.³» (OMS). En France, c'est un enfant sur huit qui serait concerné par ces troubles⁴. Une prise en compte précoce des troubles conditionne leur évolution. De plus, l'apparition d'un trouble chez un enfant touchant également les proches, il est important de les associer et de mieux les accompagner au repérage, dès la périnatalité⁵.

...Les 3 dimensions du concept de parentalité définies par Didier Houzel : l'exercice de la parentalité (ensemble des droits et des devoirs), les pratiques de la parentalité (les actes concrets de la vie quotidienne) et l'expérience de la parentalité (le fait de se sentir ou non parent).

Cette 29^e édition des SISM sera l'occasion d'échanger autour des pistes d'actions possibles pour favoriser le bien-être des enfants, promouvoir la santé mentale dès le plus jeune âge, accompagner la parentalité de tous, et en particulier des personnes souffrant de troubles psychiques.»

<http://www.semaine-sante-mentale.fr/>



SISM 18
Parentalité
et Enfance

PROGRAMME

du 12 au 25 mars 2018

- Mardi 13** à La Livrée de vivier (5 rue Collège de la Croix - Avignon)¹
de 15h30 à 18h30 Portes Ouvertes du Lieu d'Accueil Parents/Enfants
La Courtéchelle
- à 15h30 « Relation Parent-Enfant : place des écrans, de l'alimentation et vigilance vis à vis du harcèlement scolaire »
du Dr FORTIER, pédiatre
- à 16h30 « La psychologie des bébés : découvertes d'un guide illustré à l'attention des parents ... mais pas qu'eux »
du Dr DUGNAT, pédo psychiatre
Ouvert à tous, entrée libre et gratuite
- Mercredi 14** Centre Hospitalier de Montfavet (avenue de la Pinède - Avignon)
de 9h30 à 12h Visite gratuite du Musée « Les Arcades »
et de 13h30 à 17h **Ouvert à tous, visite gratuite**
- Jeudi 15** Centre Hospitalier de Montfavet « Pavillon les Amandiers »
de 9h à 17h Journée Portes Ouvertes de l'Unité Parents Bébé
Réservé aux professionnels
- Jeudi 15** Centre Hospitalier de Montfavet (avenue de la Pinède - Avignon)
avec le service Documentation du CHM
(salle de spectacle « Camille Claudel ») **Réservé aux professionnels**
- de 10h30 à 11h30 « Présentation du fonctionnement de la pédopsychiatrie en
Vaucluse » par le Dr BONNAURON,
chef de Pôle P. I. J. du CH de Montfavet
Inscription gratuite au <https://doodle.com/poll/w92aiurzr7zbccca>
- de 12h30 à 14h « Naissance des parents : chaos, changement de rythme,
clinique du post-trauma »
par Régine PRAT, psychologue et psychanalyste
Inscription gratuite et obligatoire à <https://arip.fr/>

- Samedi 17**
de 10h à 12h
- Cinéma Utopia Avignon (rue Saint Anne - Avignon)
« Les Acacias » de Pablo Giorgelli organisé par l'ARIP
Surl'autoroute quirelie Asunción à Buenos Aires, un camionneur doit emmener une femme qu'il ne connaît pas et son bébé. Ils sont devant eux 1500 kilomètres, et le début d'une belle histoire entre le bébé et ce camionneur.
Echanges avec l'ARIP et des professionnels de la parentalité
Ouvert à tout public, Tarif
- Samedi 17**
de 9h à 17h
- Montfavet Salle polyvalente (zone Agroparc rue Félicien Florent - Avignon)
« 2^{ème} journée de la parentalité organisée par l'association « Bien naître en Vaucluse ». Le thème est « La famille dans tous ses états » avec des conférences, des ateliers et tables rondes.
Ouvert à tout public
- Mardi 20**
de 17h30 à 19h
- Centre Hospitalier de Montfavet (avenue de la Pinède - Avignon)
« Qu'est-ce qu'un proche aidant ? parent ? famille ? usager ? aide-soignant ou personne de confiance ? »
par le Groupe d'Information des Familles (UNAFAM 84)
Entrée libre (salle du Bureau des Entrées)
- Mercredi 21**
de 9h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
- Centre Hospitalier de Montfavet (avenue de la Pinède - Avignon)
Visite gratuite du Musée « Les Arcades »
Ouvert à tous, visite gratuite
- Jeudi 22**
de 9h à 16h30
- MDPH d'Avignon (22 bd Saint Michel - Avignon)
« les Troubles Psychiques » Formation de l'UNAFAM²
en direction des familles
Inscription gratuite à fa.mercier@outlook.com (places limitées)
- Vendredi 23**
de 10h à 14h
- Hôtel de ville d'Avignon (salle des fêtes, place de l'Horloge - Avignon)
Forum d'information Enfance-Adolescence-Parents : stands des lieux d'accueil (LAEP, IME, CAMSP...)³, du centre maternel, stands d'associations et fondations (Le Kaléidoscope, Le Pas, « Bien naître en Vaucluse », ...) et stands d'autres dispositifs (MDPH, EDeS, PMI, CHM...)⁴
Entrée libre et gratuite
Inscription pour les exposants jusqu'au 20 mars 2018 sur le lien <https://doodle.com/poll/7vram52bb3gauysq>

Lieux d'Accueil Enfants Parents LAEP

Les Lieux d'Accueil Enfants Parents sont des espaces libres et gratuits qui permettent de faire une pause, d'échanger, de s'informer, de découvrir son enfant avec les autres et par le jeu.

Les accueillants sont formés pour accueillir des enfants de 0 à 6 ans, et sont à l'écoute des familles...

Les accueils ne s'organisent pas autour d'activités préétablies.

Les jeux et le matériel sont mis à disposition des parents.



LAEP La Courtéchelle

5 rue collège de la croix

84000 Avignon

04 90 85 92 24

Heures d'ouvertures :

lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h/12h, mercredi 14h30/17h30.

Pour les parents et les enfants de 0 à 4 ans.

Lieu d'accueil enfants parents
La Courtéchelle



LAEP Un Pas De Plus

4 rue de Cumberland

84000 Avignon

04 32 70 24 98

Heures d'ouvertures : mardi, jeudi, vendredi 8h45/11h45.

lundi, mercredi 14h30/17h30.

Pour les parents et les enfants de 0 à 6 ans



LAEP La Parenthèse

Espace Pluriel

1 rue Poncet 84000 Avignon

04 90 88 06 65

Heures d'ouvertures : lundi, mardi, jeudi 14h30/17h30

mercredi, vendredi 9h/12h

Pour les parents et enfants de 0 à 6 ans



Service Petite Enfance Avignon

Le SERVICE PETITE ENFANCE du Centre Communal d'Action Sociale d'AVIGNON aide les parents à accompagner leurs enfants dans leurs premiers pas.

Le service Petite Enfance propose :

- * Un service de crèches multi accueil collectif
- * Un accueil familial
- * Un relais assistantes maternelles (RAM)
- *Trois lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) :
 - La Parenthèse
 - Un Pas de plus
 - La Courtéchelle

Direction du Service Petite Enfance
Renseignements
4 avenue de St Jean 84000 Avignon
04 32 74 31 00

Les inscriptions pour un accueil régulier ou pour un accueil occasionnel s'effectuent sur rendez-vous.

Le Centre maternel AHARP



A.H.A.R.P. 84

Association Hébergement
Accueil et Réinsertion en Provence

Ouvert depuis 1987, le centre maternel s'inscrit dans les missions générales de la Protection de l'enfance. Peuvent y être accueillies des femmes enceintes de plus de 6 mois et/ou avec leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans.

Les missions : proposer une mise à l'abri des familles, un hébergement en studio ou T1, une écoute bienveillante, un accompagnement dans leur projet de vie, d'insertion et favoriser l'équilibre familial.

L'équipe pluridisciplinaire :

- un chef de service éducatif
- une monitrice éducatrice
- une conseillère en économie sociale et familiale (CESF)
- une infirmière
- une assistante de service social (ASS)
- deux auxiliaires de vie sociale (AVS)

L'accompagnement

L'équipe assure un accompagnement de proximité et des activités diverses, favorisant le développement des compétences des mères dans plusieurs domaines : dans les actes de la vie quotidienne, dans le lien parent/enfant, dans le soin, le bien-être et le développement de leur enfant.

Au travers de leur Projet Personnalisé, les personnes sont soutenues dans leurs démarches : accès aux droits, au logement, à un travail, aux loisirs...

Centre maternel OUSTAU
2B rue Buffon - 84000 Avignon
04 90 16 64 80
aharp@aharp.asso.fr

AHARP - Siège social
Le Polaris
375 rue P. Seghers 84000 Avignon
04 32 40 33 60

A.R.I.P. 84

A.R.I.P. 84

Association pour
la Recherche et l'Information
en Périnatalité de Vaucluse



Depuis 1994, l'A.R.I.P. propose aux différents acteurs de la santé et de la parentalité périnatales (professionnels de terrain et/ou scientifiques, décideurs, associations d'utilisateurs...) un cadre souple et des moyens pour une réflexion collective, inter-professionnelle et inter-institutionnelle sur la périnatalité.

Elle contribue à des élaborations appuyées sur l'analyse des pratiques comme sur la diffusion d'éléments scientifiques, qui débouchent sur le partage de propositions à l'intention de la société civile sur les enjeux de l'attention portée aux bébés, à leurs parents et à leur environnement.

Un des axes de son action est l'organisation de formations adaptées aux besoins et aux demandes de professionnels motivés par l'évolution de leurs pratiques.

Car l'enfant, et l'adulte qu'il deviendra, se construit dès la conception ; et les multiples interventions précoces possible-incluant l'accompagnement aux parentalités constituent des façons de préparer un avenir dans lequel croire.

Coordonnées de l'association ARIP :

ARIP Centre Hospitalier de Montfavet - avenue de la Pinède
CS 20107 84918 Avignon Cedex
<http://arip.fr>

L'EPE



L'EPE Vaucluse Ecole des Parents et des Educateurs Vaucluse

L'école des Parents et des Educateurs est une association reconnue d'utilité publique. C'est un «relais» d'accueil, d'écoute et d'accompagnement. Elle travaille dans une perspective de soutien aux compétences parentales. Son rôle se situe principalement dans le domaine de la prévention. Elle propose des actions diversifiées, collectives ou individuelles.

Missions de l'EPE

- Contribuer à rendre acteur de leur vie les parents et les jeunes quelle que soit leur situation sociale, culturelle, professionnelle et familiale.
- Favoriser le dialogue dans le groupe familial.
- Etre un acteur direct dans l'éducation des enfants grâce à des dispositifs de prévention, d'information et d'accompagnement.
- Organiser des espaces de rencontre entre parents.
- Mettre en relation les parents et les professionnels.
- Participer à la formation et à l'accompagnement des professionnels de l'éducation et du secteur sanitaire et social.
- Etre force de proposition en direction des institutions.

Consultations à la demande pour : conseil conjugal et familial, accompagnement psychologique, accompagnement éducatif.

Animations : rencontres-débats, espace Ecoute Jeunes, Groupes de parents.

Accompagnement professionnel : formation , analyse des pratiques, supervision et temps d'échanges.

Coordonnées de l'association EPE 84

Maison IV de chiffre - 26 rue des Teinturiers - 84000 Avignon
04 90 82 79 48 - epe84@free.fr

A la suite de la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016, et aux instructions du 30 sept. 2016 relative à la consolidation et à la généralisation des conseils locaux de santé mentale, **le Conseil local de santé mentale** est une plateforme de prévention, de concertation et de coordination. Sur Avignon, elle rassemble sur un territoire de proximité tous les acteurs concernés par les problématiques de santé mentale : usagers, habitants, aidants, Ville, Psychiatrie, Santé, DDCS, ARS, CD, ASV, Education Nationale, Police, Justice, Protection des personnes, Social et médico-social, Hébergement et logement, Secteur emploi travail, Culturel...

L'objectif du conseil local de santé mentale (CLSM) de la ville d'Avignon est de co-construire des réponses adaptées aux besoins identifiés permettant d'améliorer la santé mentale de la population.

Présidé par A. Castelli adjoint de la Ville d'Avignon, adjoint spécial délégué à Montfavet et Mélanie Peyrin assure à mi-temps les missions de coordinatrice de ce CLSM.

Pour son fonctionnement :

- une assemblée plénière : espace de concertation entre tous les acteurs
- un comité de pilotage : décideurs et financeurs définissent les missions et les orientations du CLSM
- des groupes de travail mensuels : acteurs de terrains, projets et mises en oeuvres des actions retenus :

Groupe 1 : Articulation et connaissance entre les acteurs sociaux, médico-sociaux et du sanitaire

Groupe 2 : L'accès aux soins somatiques et psychiatriques des personnes souffrant de troubles psychiques

Groupe 3 : La sensibilisation, la prévention et l'information en santé mentale

Groupe 4 : L'accès et le maintien en logement des personnes souffrant de troubles psychiques.

Contact du Conseil Local de Santé Mentale

Coodinatrice Mélanie Peyrin

06 42 94 17 87 - melanie.peyrin@ch-montfavet.fr

Le centre hospitalier de Montfavel couvre un territoire de santé regroupant le département du Vaucluse (à l'exception du canton de Pertuis) ainsi que le nord-ouest des Bouches-du-Rhône pour une population de 602 352 habitants. Le maillage territorial repose, dans chaque ville importante d'un territoire de proximité, sur des centres médico-psychologiques (CMP), pivot de la prise en charge, implantés à Avignon, Carpentras, Valréas, Bollène, Vaison-la-Romaine, Orange, Sorgues, Montfavel, Isle-sur-la-Sorgue, Cavailon, Apt, Châteaurenard, Saint-Rémy de Provence et Sènas.

Sur 6 ans (de 2009 à 2014), près de 65000 personnes différentes soit environ 11 % de la population du territoire desservi ont bénéficié d'une prise en charge par le CHM, soit en soins ambulatoires, soit en hospitalisation.

La psychiatrie générale

- Centre-est de Vaucluse (Comtat Venaissin, plateau de Sault)
- Avignon sud Durance (Partie de l'agglomération d'Avignon, nord-ouest des Bouches-du-Rhône)
- Haut Vaucluse (Orange, Vaison-la-Romaine, Bollène, Valréas)
- Luberon Val de Durance (Apt, Cavailon, Isle-sur-la-Sorgue)
- Avignon nord (Partie de l'agglomération d'Avignon, Sorgues)

La prise en charge de l'urgence psychiatrique est assurée par des équipes du CH de Montfavel dans les services d'accueil des urgences des CH d'Avignon, de Carpentras et d'Orange.

Les activités de référence

- Psychiatrie du sujet âgé : Une unité d'hospitalisation spécialisée est implantée au CHM et des hôpitaux de jours spécifiques à Avignon, Orange et Carpentras.
 - Consultation mémoire et centre de stimulation cérébrale
 - Pôle de soins intensifs sécurisés et en milieu pénitentiaire
- Unité pour Malades Difficiles (UMD) : 5 unités à vocation nationale dont 1 pour femmes.

Unités de soins en milieu pénitentiaire (USMP)

Centre pénitentiaire d'Avignon-Le Pontet, Centre de détention de Tarascon, Maison centrale d'Arles.

- Pôle d'Activités Intersectorielles : Unités d'addictologie, Unité de victimologie et de psychiatrie légale à vocation interrégionale, Thérapies spécialisées (thérapie cognitivo comportementale, thérapie familiale analytique, Thérapie à médiation).

Le pôle infanto-juvénile, dont :

- Unités spécifiques communes aux deux pôles infanto-juvénile
- L'Unité parents-bébé (UPB)
 - Equipe de liaison et de soins pour enfants et adolescents (ELISEA)
 - Equipe de référence pour l'évaluation de l'autisme (EREA)
 - La Filière de prise en charge des adolescents

Le Centre Hospitalier de Montfavet est la structure porteuse de la Maison des adolescents de Vaucluse (MDA), implantée à Avignon.

Un plateau médico-technique adapté prend également en charge les besoins des patients en santé physique :

- Service de médecine générale
- Spécialités médicales et chirurgicales

Ces activités sont également ouvertes aux usagers des établissements médicaux-sociaux du territoire.

Des activités sociales et médico-sociales développées

Le pôle social et médico-social regroupe 9 structures :

- destinées à des personnes handicapées : Maison d'Accueil Spécialisée, Foyer de Vie, Foyer d'Accueil Médicalisé, Service d'Aide par le Travail, Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés.
- ou prenant en charge des personnes en situation de précarité Foyer d'Hébergement, Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Lits Halte-Soins Santé, Lits d'Accueil Médicalisés, Equipe Mobile Psychiatrie Précarité.

Centre Hospitalier de Montfavet

Avenue de la Pinède - CS 20107 - 84918 AVIGNON CEDEX 9
04 90 03 90 38 / Fax. 04 90 23 98 58 - www.ch-montfavet.fr

Associations de Vaucluse

ISATIS 84

Association pour
l'Intégration, le Soutien,
l'Accompagnement au Travail et l'Inser-
tion Sociale de Vaucluse



Créée en 1995, ISATIS est une association à but non lucratif dont l'objet est d'accompagner les personnes souffrant de troubles psychiques dans leur vie quotidienne, sociale et professionnelle. L'association ISATIS repose sur l'engagement de ses bénévoles et professionnels salariés, qui œuvrent au quotidien pour faire de la santé mentale une priorité. A travers ses établissements et services(*), situés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse et Languedoc-Roussillon, ISATIS accueille et accompagne plus de 2200 personnes chaque année.

(*) Foyers d'accueil médicalisé (FAM), établissements et services d'aide par le travail (ESAT), services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH), prestations ponctuelles spécifiques emploi/formation (PPS financées par l'Agefiph), groupes d'entraide mutuelle (GEM)...

Coordonnées de l'association ISATIS:

4 Rue Ninon Vallin - Résidence le San Miguel, 84000 AVIGNON
04 32 76 03 90 - Fax. 04 32 76 03 91
avignon@isatis.org

Siège social :

6 av. Henri Barbusse - immeuble Astragale - 06100 NICE
04 92 07 87 87- Fax 04 92 07 87 88
siege@isatis.org - www.isatis.org

Associations de Vaucluse

UNAFAM Vaucluse

Union Nationales des Amis et Familles
de Malades Mentaux (Délégation 84)

Unafam84

Association créée en 1963, déclarée d'utilité publique, reconnue par le ministère de la Santé pour représenter les usagers, l'UNAFAM a pour but principal de défendre les malades psychiques et de promouvoir leur prise en charge. Elle regroupe environ 15 000 familles en France, dont 2000 bénévoles actifs.

Elle parle s'il le faut à la place de ceux que le handicap empêche de s'exprimer. Elle œuvre activement pour que ce handicap soit partout reconnu, et compensé au mieux tout au long de la vie, dans toutes ses dimensions : soins adaptés et réguliers, ressources personnelles suffisantes, logement adapté, accompagnement dans la vie sociale, protection juridique si nécessaire, insertion par l'activité, voire le travail.

Dans ce but, elle siège dans de nombreux organismes sociaux ou médico-sociaux, souvent décisionnels.

Consciente qu'une bonne part de la solution réside dans la famille, l'UNAFAM accroît sa politique d'entraide, développe l'accueil et l'accompagnement des proches dans ses permanences, et multiplie les informations et formations. Elle milite pour que la fonction d'aidant familial soit reconnue et aidée par l'Etat.

Le groupe vauclusien compte 150 membres, sous le nom d'UNAFAM 84. Il assure des permanences à Montfavet et à Carpentras. Il anime des groupes de parole à Avignon, Carpentras, Orange et Cavaillon. Il intervient à la Maison du Handicap (MDPH) d'Avignon, à la Commission départementale des soins psychiatriques (CDES), à la Commission départementale de l'autonomie (CDCA), au Comité de pilotage de la SISM, au Conseil de Santé mentale d'Avignon, au CCAS d'Avignon, à l'Hôpital de Montfavet (Commission des usagers, Conseil de surveillance) et à la Clinique Bellerive.

Il parraine les trois Groupes d'entraide mutuelle (GEM) du Vaucluse, à Avignon, Vaison-la-Romaine et l'Isle-sur-Sorgue, et soutient les nouveaux projets.

Coordonnées de l'association UNAFAM 84

Président de l'association, Henri CREPET - 04 32 74 19 71

infos@unafam84.org - www.unafam84.org

Caisse d'Allocations Familiales



La C.A.F propose

- une écoute attentive de vos difficultés quotidiennes
- un accompagnement spécifique pour vos démarches liées à l'accueil personnalisé de votre enfant handicapé en structures collectives de loisirs et de vacances (vacaf).
- l'orientation vers des associations ou des dispositifs susceptibles de faciliter la prise en charge de votre enfant.

Vous pouvez venir accompagné de votre enfant,

à Avignon, 6 rue Saint-Charles :

à partir du 5 février, 2 fois par mois, de 13h00 à 16h00
les lundis 5 février, 19 février, 5 mars, 19 mars,
9 avril, 16 avril, 7 mai, 28 mai, 4 juin et 18 juin

à Cavillon, 125 av Joseph Boîtelet :

à partir du 7 février, 1 fois par mois, de 13h30 à 16h30
les mercredis 7 février, 7 mars, 11 avril, 2 mai et 6 juin

à Carpentras, 161 av JF Kennedy :

à partir du 9 février, 1 fois par mois, de 9 h à 12 h
les vendredis 9 février, 9 mars, 13 avril, 4 mai, 15 juin

Prenez rendez-vous par courriel :

handicap-accueil-loisirs@cafavignon.cnafmail.fr

Protection Maternelle Infantile

Au sein des **Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS)**, les professionnels médico-sociaux de la **Protection Maternelle et Infantile (PMI)**, médecins, infirmières, puéricultrices, psychologues, assurent des missions de prévention et de promotion de la santé des enfants de 0 à 6ans, à travers des entretiens, des visites à domicile, des consultations.

Ils sont à votre disposition gratuitement et en toute confidentialité pour répondre à vos interrogations, vous soutenir et vous accompagner dans votre fonction parentale et assurer le suivi de votre enfant dans différents domaines : développement physique, psychomoteur et affectif, dépistage précoce des anomalies ou déficiences, pratique des vaccinations, aide à la recherche d'un mode d'accueil.

Localisation des EDeS sur le département :



Pour plus de renseignements :
www.vaucluse.fr

La scolarité...



EDUCATION NATIONALE ADAPTATION SCOLAIRE HANDICAP

L'enseignant référent de la scolarité de votre secteur est un enseignant spécialisé qui a en charge l'accueil et l'information des parents d'élèves handicapés. Vous pouvez vous adresser au référent de scolarité pour toute question, aide ou conseil, liés à la scolarisation de votre enfant.

Ses coordonnées sont affichées sur l'établissement scolaire et sur le site IEN ASH 84. Elles peuvent vous également vous être communiquées par **l'inspection de l'éducation nationale en charge de l'Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés (IENASH)**.

L'Education Nationale offre aux élèves déficients auditifs plusieurs modalités différentes de scolarisation sur le Vaucluse :

- en classe ordinaire, en école, collège ou lycée ordinaire
- en unité localisée d'inclusion scolaire (ULIS) dans le collège de Tavan à Montfavet

Le Lycée privé professionnel Vincent de Paul (sous contrat avec l'Education Nationale a ouvert une unité localisée d'inclusion scolaire (ULIS) à Avignon.

Le SSEFS des PEP 8A a ouvert une unité d'enseignement avec une classe élémentaire à l'école Marie Curie du Pontet et un pôle d'enseignement au sein de l'ULIS Vincent de Paul.

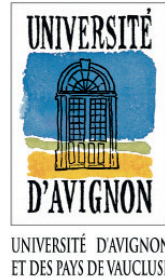
**Inspection de l'Éducation Nationale ASH
(scolarisation des élèves en situation de handicap)**

49, rue Thiers 84077 AVIGNON cedex 04

04 90 27 76 00 - Fax. 04 90 82 96 18

ce.ien.ash84@ac-aix-marseille.fr

L'université...



L'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse accueille et accompagne les étudiants en situation particulière tout au long de leur cursus.

Une collaboration étroite entre les formations et les services de l'Université permet la mise en place de compensations individualisées :

- pour les aménagements pédagogiques et des examens (aménagements de cursus, photocopies, temps majoré...),
- pour les aides humaines (prise de notes, accompagnement sur le Campus...),
- pour le matériel mis à disposition (ordinateurs, logiciels spécifiques, loupes, micro HF...).

Attention, pour les aménagements, il n'y a pas de continuité systématique entre le lycée et l'Université. Il est conseillé d'anticiper dès que l'admission sur Post-Bac est renseignée.

N'hésitez pas à vous rapprocher du Relais Handicap pour y rencontrer la chargée d'accueil et de la Médecine Préventive Universitaire (MPU) où un médecin et une infirmière sont à votre écoute.

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

74 rue L. Pasteur 84021 Avignon

Relais Handicap : 04 90 16 25 62 bureau 0W18

relais-handicap@univ-avignon.fr

MPU : 04 90 16 25 72 bureau 0E36

medecine-preventive@univ-avignon.fr

MDPH

A la suite de la loi du 5 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), sous tutelle administrative et financière du Conseil Départemental, conseille et informe sur les droits et les prestations en lien avec le handicap de l'enfant ou de l'adulte.

Elle aide à élaborer un projet de vie et envisage avec la personne des solutions adaptées. L'équipe pluridisciplinaire de la MDPH (médecins spécialisés, ergothérapeutes, infirmière, assistantes sociales...) évalue la situation de la personne, au regard de son projet de vie.

La Commission des Droits et de l'Autonomie, mise en place par la MDPH, statue sur les attributions envisagées, telles que l'allocation aux adultes handicapés (AAH), la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), la prestation de compensation du handicap (PCH), la carte mobilité inclusion (CMI), la formation et l'orientation professionnelle ainsi que des prestations spécifiques pour les enfants.

ACCUEIL MDPH

22 bd Saint Michel - du lundi au jeudi 8h30-12h et 13h30-17h

Ⓛ du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (appel gratuit d'un poste fixe)

Adresse postale : **MDPH 84 CS 90502 - 84096 Avignon Cedex 9**

Courriel : accueilmdph@mdph84.fr

N° Vert 0 800 800 579 Fax ou SMS 04 90 89 40 27

ACCUEIL MDPH

auprès des Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS)

à Apt, Bollène, Carpentras, Cavaillon, Isle/Sorgue, Orange, Sorgues, Valréas, Vaison-la-Romaine et Pertuis.

Renseignements sur les horaires d'accueil au **N° Vert 0 800 800 579**.

Structures médico- sociales

Ce sont des services qui prennent en charge des enfants ou des adolescents en fonction de leurs besoins spécifiques liés à leur âge, à leur développement, à leur scolarité en lien avec leur handicap.

Ces **Structures Médico-Sociales pour Enfants et Adolescents** se répartissent selon la nécessité ou non d'une orientation par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes handicapées (CDAPH). Cette commission oriente l'enfant vers une structure assurant une prise en charge éducative et/ou médico-sociale (voir MDPH page ...).

Structures ENFANTS qui ne nécessitent pas d'orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie :

Les Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) accueillent les enfants de 0 à 6 ans. Ces structures proposent un suivi précoce et global aux enfants présentant des difficultés de développement liées à des problèmes de santé. Ils assurent également une guidance des familles dans les soins et l'éducation spécialisée requise par l'enfant. Ces actions se situent dans la continuité des services périnataux et s'articulent en réseau avec les autres professionnels de l'enfance.

Structures médico- sociales

Les Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP) accueillent les enfants jusqu'à 20 ans. Lieux de consultation et de soins, ils s'adressent aux enfants et adolescents qui rencontrent des problèmes au cours de leur développement : difficultés scolaires, conflits familiaux, troubles psychomoteurs, ou troubles du comportement, de l'apprentissage.... Ces consultations permettent d'évaluer les difficultés de l'enfant et de sa famille, et si nécessaire d'élaborer une prise en charge, tout en laissant l'enfant dans son milieu familial.

Les Centres Médico-Psychologiques Infantile (CMPI), rattachés au Centre Hospitalier de Montfavet. Ils assurent un rôle de prévention, de soins ambulatoires et d'intervention à domicile (si nécessaire). Ils permettent l'intervention de psychiatres, infirmiers psychiatriques, psychologues, assistants sociaux, pour la prise en charge des enfants jusqu'à 16 ans présentant des difficultés affectives, psychologiques ou familiales.

Les Centres de Ressources « Autisme » accueillent et conseillent les personnes autistes et leurs familles. Ils réalisent des bilans et évaluations approfondis. Ils peuvent orienter les personnes vers des structures adaptées.

Si vous souhaitez connaître la liste des centres ou ESMS, consultez l'annuaire, disponible à la MDPH ou sur vacluse.fr

Structures médico- sociales

Structures ENFANTS qui nécessitent une orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie

Les Services d'Education Spéciale et de Soins A Domicile (SESSAD) ont pour objectif de soutenir l'intégration sociale et scolaire d'un enfant et lui permettre d'acquérir une certaine autonomie par un soutien éducatif, pédagogique et thérapeutique individualisé. Ils assurent un suivi en accompagnant l'enfant et sa famille. Il existe plusieurs formes de SESSAD prenant en charge des enfants en fonction du type de handicap et de l'âge de l'enfant.

Les Instituts Médico-Educatifs (IME) peuvent accueillir les enfants de 3 à 20 ans, en internat ou semi-internat. Ces établissements assurent une prise en charge globale de l'enfant, avec des activités éducatives ou préprofessionnelles avec des séances de rééducation (kinésithérapie, ergothérapie, psychothérapie, psychomotricité...).

Ils sont spécialisés en fonction du handicap de l'enfant : déficience intellectuelle, handicap moteur, polyhandicap...

Les Instituts Thérapeutiques Educatif et Pédagogique (ITEP) accueillent des enfants présentant des difficultés psychologiques dans un dispositif articulant des modalités souples et évolutives : internat, semi-internat ou de manière ambulatoire. Ces enfants présentent des troubles du comportement, ayant des conséquences dans l'accès aux apprentissages et leur socialisation. La scolarisation peut se faire en classe ordinaire, en dispositifs collectifs de l'Education Nationale, en Unité d'Enseignement au sein de l'ITEP.

Collectif Handicap Vaucluse

22 boulevard Saint Michelle 84000 Avignon

06 41 42 37 74 www.chv84.sitew.fr

Comité Départemental d'éducation pour la santé de Vaucluse

Ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Le service documentation accueille le public sans rendez-vous : lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h, mercredi de 9h à 17h (sauf groupes et étudiants sur rendez-vous)

13 rue de la Pépinière - 84000 Avignon - tél. 04 90 81 02 41



La Maison Des Adolescents de Vaucluse a ouvert ses portes en Janvier 2009. Lieu d'accueil, d'écoute et de prévention, la MDA84 a pour vocation d'apporter à ceux qui la sollicitent une réponse adaptée (somatique, psychique, juridique, éducative et/ou sociale), soit à travers les personnels présents, soit à travers son réseau de professionnels sur l'ensemble du Vaucluse.

La MDA84 est un lieu public et gratuit. Elle est ouverte aux jeunes de 11 à 25 ans, accompagnés ou non, à leur famille ainsi qu'aux professionnels travaillant auprès d'eux, du Lundi au Vendredi, de 9h à 17h (sur rendez-vous pour les adolescents, les familles et les professionnels).

MDA84 Rés. «Villa Toscane» 48, Avenue des Sources
84000 AVIGNON 04 90 84 01 88 ou 04 90 84 01 90



L'Etape 84 s'adresse aux adolescents et jeunes adultes (11 à 25 ans), à leurs parents et proches, aux professionnels et intervenants en lien avec ces mêmes publics.

Lundi et vendredi, de 9h30 à 13h et de 14h à 17 h

Mardi et jeudi, de 13h à 18h

et Mercredi, de 9h30 à 13h et de 14h à 18h.

4, avenue Saint Ruf 84000 Avignon

04 90 86 52 47 - Fax : 04 90 85 68 07 - letape84@groupe-sos.org



Si vous présentez une urgence médicale ou psychiatrique:

communiquez immédiatement avec un médecin
ou un professionnel de la santé
ou **composez le numéro européen 112.**